

UTILISATION D'UN SOUFFLEUR DE FEUILLES OU DES JETS À PRESSION EN PÉRIODE DE COVID-19

INTERVENTION DE L'OPERATEUR

- **Utilisation hors de la présence de public,**
- **Mise en place d'un balisage,**
- Respect de gestes barrières et de la distanciation physique,
- Port du masque **FFP2** par l'utilisateur et les agents à proximité,
- Port de lunettes ou de visière de protection,
- Accès à un point d'eau et de savon ou à du gel hydro alcoolique,
- Lavage des mains après avoir ôté les EPI et la tenue de travail.



PROTECTIONS INDIVIDUELLES

- Chaussures de sécurité,
- Port du masque FFP2,
- Vêtements de travail ajustés au corps,
- Lunettes de sécurité,
- Gants adaptés,
- Les protections auditives sont portées en permanence,
- Visière de protection,
- Le gilet haute visibilité est porté pour toute intervention sur la voie publique.



Signaler toute anomalie à votre supérieur hiérarchique